

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION francetélévisions

VOTE DIRECT / LUNDI 25 JANVIER 2016
VOUS POUVEZ DES MAINTENANT VOTER PAR CORRESPONDANCE

Le Conseil d'administration :
détermine les orientations de notre activité et veille à leur mise en œuvre.

Nos candidats

**Clément
WEILL-RAYNAL**



Journaliste à la rédaction nationale depuis 30 ans après avoir débuté en 1985 à la rédaction régionale d'Ile-de-France à sa sortie du Centre de Formation des Journalistes (CFJ). Rédacteur en chef adjoint, il est en charge de la chronique judiciaire et des affaires de justice. A ce titre il a couvert depuis plusieurs décennies de nombreux grands procès (Omar Raddad, Elf, Dominique Strauss Kahn...). Il est à l'origine de l'affaire dite du "Mur des cons" dont il avait filmé les images au siège du Syndicat de la Magistrature. Il est par ailleurs l'auteur de plusieurs ouvrages dont deux romans.

**Laurence
THEATIN**



Journaliste politique à France Ô depuis 2004. Elle a débuté sa carrière à la radio de Guadeloupe 1ère. Elle fut l'une des premières présentatrices du journal lors du lancement de la chaîne France Ô. Ancienne journaliste du quotidien France Antilles, désormais elle suit l'actualité présidentielle, ministérielle et parlementaire et couvre les déplacements du Chef de l'État et du Premier Ministre lors de leurs déplacements en Outre-mer. Laurence Théatin assure aussi des missions dans les antennes de Guadeloupe 1ère, de Nouvelle Calédonie et Guyane.

**Eric
VIAL**



Animateur et producteur artistique d'émissions de télévision depuis 25 ans à France Télévisions. Il a débuté sa carrière à France 3 Alsace. Egalement ancien directeur d'antenne d'une radio privée et directeur artistique d'une salle de spectacle. Il a également collaboré pour France bleu. Eric Vial a contribué à des projets d'émissions interrégionales et a participé aux premières expérimentations du global media en région. Il est délégué syndical central Force Ouvrière de France Télévisions et Secrétaire adjoint de la Fédération des Arts, du Spectacle, de l'Audiovisuel et de la Presse.



**Voter Force Ouvrière,
c'est garantir votre avenir**



Propositions d'orientations

Force Ouvri re est le syndicat qui a le plus progress  au sein de France T l visions ! Nous d fendons les valeurs d'ind pendance, de solidarit  et de libert s fondamentales.

→ La d fense de l'emploi

Comme le scandait le plus c l bre acteur comique Fran ais de tous les temps, dans un film : *"mon programme en 3 points : premier point le plein emploi, deuxi me point le plein emploi, troisi me point le plein emploi..."*. Tout est dit !

Sans oublier, bien s r, le soutien aux salari s pr caires et le recours   l'intermittence, indispensables au fonctionnement de notre entreprise ! **Nous ne pourrions pas exercer nos missions sans leur participation.**



Laurence Th atin, interroge le Pr sident de la R publique

→ La p rennisation des financements de France T l visions.

C'est une garantie de la qualit  d'un vrai service public audiovisuel. Pour que les recettes soient dynamiques, France T l visions doit pouvoir b n ficier **d'une redevance  volu e**, portant sur des supports  largis aux outils num riques.

De m me, en l'absence d'une redevance r  valu e,   la hauteur de ce qui se pratique dans bon nombre d'autres pays europ ens, il n'existe pas d'autre solution que **revenir sur ce qui a provoqu  les d s quilibres financiers** de notre entreprise,   savoir la suppression de la publicit  apr s 20 heures.

→ La fin des d crets Tasca

Pour **redevenir producteurs de contenus**. Avec deux cons quences : le retour du plein exercice de nos m tiers (en n'oubliant pas que France T l visions dispose des moyens et des personnels), et la capacit    diversifier nos recettes ! Cette capacit , certaines cha nes europ ennes l'ont tr s bien compris, puisqu'elles tirent pr s du tiers de leurs revenus par les droits audiovisuels (tandis que dans le m me temps, ceux de France T l visions sont totalement insignifiants).



Ceci s'explique par le fait qu'aujourd'hui, notre entreprise se trouve dans l'obligation **de reverser les fonds publics** qui lui sont allou s pour la cr ation d' uvres audiovisuelles **  des soci t s priv es**. Celles-ci deviennent alors les seules propri taires des  uvres en question, ce qui constitue une v ritable spoliation depuis plus de 20 ans.

→ La d fense de la libert  d'expression et de l'ind pendance de l'information

Au-del  de ces questions d'emploi, d' quilibre financier, et de d tention de droits sur nos contenus, chaque salari  doit avoir le droit de pouvoir s'exprimer librement, d s lors qu'il respecte la Loi, et qu'il agit ind pendamment de ses fonctions au sein de France T l visions. C'est ce qui a conduit Force Ouvri re   tout entreprendre pour s'opposer au licenciement injuste de notre coll gue **Philippe Verdier**, chef de service m t o.



Clément Weill-Raynal, spécialiste justice de la rédaction nationale

→ Un véritable dialogue social

Pour défendre les intérêts des salariés. Force Ouvrière ne considère pas la direction comme l'ennemi ou l'adversaire, mais comme un interlocuteur avec qui discuter, parfois fermement, afin de faire bouger les lignes. Plus que de nous cantonner à une simple agitation, Force Ouvrière est attentif avant tout à l'obtention de résultats. Celui-ci passe par de longues séances de dialogue mais aussi de nombreuses négociations, permettant d'obtenir des accords importants pour faire progresser les droits de tous les salariés CDI, CDD ou CDDU.

→ Être lanceur d'alerte

Quand nos droits sont menacés, il faut savoir agir vite, sans concession. C'est par exemple ce que notre syndicat a entrepris à la fin de l'été dernier pour révéler (et surtout faire cesser) le système de fichage obscur qui a fait grand bruit le jour même de la prise de fonction de notre nouvelle présidente.



Eric Vial, défend la production interne lors du dernier Congrès FO

**Pour défendre
l'intérêt de notre
entreprise et de
tous les salariés**

**Votez
Force Ouvrière
au Conseil
d'Administration
de France
Télévisions**

Les élus Force Ouvrière défendront une organisation cohérente adaptée à la création de l'entreprise commune, permettant à tous les personnels de travailler dans une véritable harmonisation sociale sans créer de pôles de rivalité.

- Ils veilleront au respect et à la promotion de la diversité culturelle, de l'identité des régions, des outremer, des langues vernaculaires.
- Ils affirmeront **le pluralisme de l'information et des programmes**, en confortant **l'indépendance politique**
- Nos administrateurs seront particulièrement vigilants par rapport à toute tentative de réalisation d'un plan social à l'intérieur du groupe France Télévisions. Parce nous avons la chance de tous nous investir dans cette belle entreprise, sur laquelle le soleil ne se couche jamais, nous méritons de réussir cet épanouissement...et vos représentants Force Ouvrière sont prêts pour vous aider à y parvenir. C'est bien pourquoi il est essentiel que, grâce à vous, Force Ouvrière puisse être présent autour de la table.

Elections Conseil d'Administration

francetélévisions

Composition du Conseil d'Administration

Présidente du Conseil d'administration

Mme Delphine ERNOTTE CUNCI, présidente-directrice générale de France Télévisions

Administrateurs représentant l'Etat

M. Martin AJDARI, directeur général des médias et des industries culturelles (DGMIC) - Ministère de la culture

M. Philippe LONNÉ, sous-directeur, 8ème sous-direction - Direction du budget - Ministère de l'économie et des finances

M. Jean-Dominique COMOLLI, administrateur civil honoraire - APE (Agence des Participations de l'Etat) - Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Mme Agnès FONTANA, sous-directrice des affaires juridiques et institutionnelles - Ministère des Outre-mer

Mme Frédérique BREDIN, présidente du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Administrateurs représentant le Parlement

M. Patrick BLOCHE, président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, député de Paris

Mme Catherine MORIN-DESAILLY, présidente de la Commission culture au Sénat

Administrateurs, personnalités qualifiées, représentant le CSA

M. Christophe BEAUX, président-directeur général de la Monnaie de Paris

M. Didier BANQUY, inspecteur général des finances

M. Benoît THIEULIN, Directeur de Netscouade

Mme Chantal JANNET, représentante de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales)

Mme Martine VIALLET, directrice générale des finances publiques de Franche-Comté

Administrateurs représentant les salariés

2 postes à pourvoir pour ces élections

Assistent par ailleurs au Conseil d'administration, le contrôleur général économique et financier, et le secrétaire du comité central d'entreprise.



Outre Delphine Ernotte Cunci, le Conseil d'administration est composé de 14 administrateurs, 2 parlementaires désignés respectivement par les commissions chargées des affaires culturelles de l'Assemblée nationale et du Sénat ; 5 représentants de l'Etat ; 5 personnalités indépendantes nommées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en raison de leur compétence, dont une représente les associations de défense des consommateurs agréées au niveau national ; 2 représentants du personnel élus.

Vocation

Le Conseil d'Administration examine régulièrement les orientations stratégiques du Groupe. Il délibère préalablement sur les modifications des structures de Direction du Groupe, ainsi que sur les opérations, notamment d'acquisition ou de cession, susceptibles d'affecter le résultat du Groupe, la structure de son bilan ou son appétit au risque. Il s'associe au bon fonctionnement du contrôle interne.

Le Conseil débat périodiquement des grandes orientations de la politique du Groupe en matière de ressources humaines, de systèmes d'information et d'organisation.

Le Conseil se réunit plusieurs fois par an.

Compétences

Les orientations budgétaires et financières du groupe, les grandes orientations politiques, socio - économiques, les comptes financiers (budget, réalisation, bilan), l'évolution et le suivi des effectifs, les grandes réorganisations, les principaux contrats des producteurs, les contrats sportif.

